

UNE ŒUVRE DE L'ARTISTE LOUISE FORGET
ILLUSTRE UNE AUTRE CARTE DE VŒUX DE STÉPHANE BERGERON

CIRCONSCRIPTION DE MONTARVILLE, le 25 mars 2022 – Le député de Montarville, M. Stéphane Bergeron, a choisi une œuvre de l'artiste-peintre montarvilloise, Mme Louise Forget, pour agrémenter une autre de ses cartes de vœux. Intitulée «Les Lys blancs», la toile de Mme Forget s'articule autour de plusieurs fleurs de lys peintes à différentes étapes de leur évolution. Évoquant le printemps et les beaux jours qui approchent, cette œuvre laisse présager notre Fête nationale, qui, cette année, devrait enfin donner lieu à des rassemblements festifs.

«Je suis tombé sous le charme de cette peinture tout en subtilité dans laquelle prédominent les teintes de vert, de bleu et d'or, qui s'entremêlent harmonieusement autour de lys blancs, qui évoquent l'emblème du Québec, la fleur de lys, dont l'origine est mystérieuse et se perd dans la nuit des temps. D'ailleurs, les spécialistes se perdent toujours en conjectures quant à savoir si cette symbolique est véritablement d'inspiration florale... Il n'en demeure pas moins que, pendant des décennies, le lys blanc, que plusieurs croyaient être à l'origine du symbole des rois de France, a été l'emblème floral du Québec. Ceux représentés dans cette toile nous rappellent la beauté de la nature qui s'éveille et qui égaye notre quotidien, qui a tant besoin de l'être, avec les derniers relents de la pandémie et la guerre en Ukraine», de souligner M. Bergeron.

«Les lys renvoient à la période de la Saint-Jean-Baptiste, si chère aux Québécoises et aux Québécois. On peut voir ces fleurs comme des êtres humains, qui apparaissent sous différentes formes et qu'on peut voir à travers le prisme des différents angles que permet le regard, mais aussi à de multiples moments de leur vie. On les contemple et s'en émerveille sans le moindre jugement, sans arrière-pensée», a expliqué Mme Forget, qui est une artiste autodidacte s'étant initiée à la peinture à l'huile dès l'âge de 14 ans. Depuis, elle a également recours au pastel, à l'acrylique, mais aussi, depuis 2019, à la technique des encres à l'alcool, qui apporte une nouvelle gamme de nuances, de luminosité et de transparence aux couleurs. Auparavant membre des Forces armées canadiennes, Mme Forget a eu recours à l'art comme une façon de se redéfinir et de communiquer ses émotions. Il est possible de jeter un coup d'œil à plusieurs autres de ses créations en visitant son site internet à www.louiseforgetart.com.

«Tout juste avant notre rencontre, Mme Forget avait contribué à une estimable initiative mise sur pied par les artistes Mélissa Wilcox et Nancy Létourneau de *Studio Pixels* visant à manifester concrètement notre solidarité envers le peuple ukrainien. 113 artistes de tous âges, tant professionnels qu'amateurs, devaient produire une œuvre dont le thème était un autoportrait avec la couronne de fleurs traditionnelle ukrainienne. Celles-ci furent par la suite vendues aux enchères, dont les profits, s'élevant à 18 270\$, ont été versés au Fonds de secours créé par la Croix-Rouge canadienne pour faire face à la crise en Ukraine, auquel il est d'ailleurs toujours possible de contribuer. Le monde des arts est directement interpellé par ce conflit, puisque l'art et la culture constituent l'âme d'un peuple. Or, l'agression décrétée par le Kremlin repose sur la négation de l'identité, voire de l'existence même du peuple ukrainien. Cela doit nous rappeler à quel point il importe de chérir nos créatrices et créateurs, de même que le fruit de leur talent et de leur travail. Je n'ai d'ailleurs eu de cesse, depuis le début de mon engagement politique, de soutenir les artistes, notamment en leur donnant accès à toutes les vitrines qu'il m'est possible de leur offrir», de conclure Stéphane Bergeron.

-30-

Source: Jeanne-Lise Devaux Pelier, agente de communications
Bureau du député Stéphane Bergeron
@ jeanne-lise.devauxpelier.349@parl.gc.ca
☎ 450 922-BLOC (2562)